

# AFPAD EXPRESS

ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES

NOV 2015

**Le 3 octobre dernier**, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire. Plus d'une centaine de membres, de partenaires et de fidèles collaborateurs sont venus souffler les 10 bougies avec nous.

Lors de cette journée mémorable, les participants ont pu assister et participer à diverses activités pour marquer la décennie que notre association a traversée malgré vents et marées.

Pour souligner les dix ans de l'AFPAD, un coffret symbolique d'encens fut remis à chacun des participants, ainsi qu'un sac souvenir, soulignant la solidarité et l'entraide à travers nos différentes luttes pour faire avancer la cause des victimes.

Pendant l'avant-midi, M. Réjean Talbot, président du conseil d'administration, a agi à titre de maître de cérémonie. Il a su accueillir chaleureusement les participants et leur a présenté cinq conférenciers qui ont donné des prestations très intéressantes, dont voici un aperçu dans l'AFPAD EXPRESS de ce mois-ci

## L'HISTORIQUE DE L'AFPAD

Madame Diane Carlos est venue faire le bilan de nos réalisations et nous informer du cheminement et de l'évolution de notre association depuis sa fondation. Il est clair que des pas de géants ont été faits pour représenter et aider les familles touchées par un homicide ou une disparition. On n'a qu'à penser aux indemnisations, aux changements de différentes lois, à l'amélioration des relations entre les familles de victimes et les procureurs ou encore les différents corps policiers; une chose est certaine : les familles de victimes ont leur mot à dire et font valoir leur droit à être informées et écoutées et elles ne laisseront plus personne parler à leur place.

L'adoption de la Charte canadienne des droits des victimes en 2015 a été un aboutissement aux demandes faites par l'AFPAD depuis ses tout débuts et nous prouve bien que l'AFPAD a bel et bien sa place dans notre société et qu'elle continuera à soutenir ses membres et à faire valoir leurs droits à travers ses différents services.

La conférence fut prononcée par Diane Carlos, mère de Julie Boisvenu, assassinée en 2002, co-fondatrice et vice-présidente du conseil d'administration de l'AFPAD.



## LES DÉFIS DES CAVAC

### *Centre d'aide aux victimes d'actes criminels*

Madame Sophie Bergeron est venue nous entretenir des CAVAC qui ont aussi leur histoire et qui ont fait une très belle évolution depuis leur fondation. Aujourd'hui, les victimes d'actes criminels de partout au Québec peuvent bénéficier de l'accompagnement des intervenants des CAVAC à travers les étapes difficiles qu'elles traversent.

Dans les prochaines années, les Centre d'aide aux victimes d'actes criminels poursuivront leur mission et continueront également à travailler de concert avec les organismes qui viennent en aide aux victimes d'actes criminels car nous partageons tous les mêmes valeurs reconnues par la loi :

« La loi reconnaît à la personne victime le droit d'être traitée avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité et de sa vie privée ».

Présentée par Sophie Bergeron, directrice générale du CAVAC Centre-du-Québec.



## LES CHANGEMENTS DANS LES LÉGISLATIONS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

La présentation de M<sup>e</sup> Laurence Legault-Denis a porté sur les réalisations accomplies au Canada depuis 2006 en ce qui concerne trois domaines principaux :

- \* s'attaquer au crime en rendant les criminels violents responsables de leurs crimes;
- \* donner une voix plus forte aux victimes d'actes criminels;
- \* améliorer l'efficacité du système de justice.

Différentes nouvelles lois reliées à ces thématiques furent expliquées à l'auditoire. Une description détaillée des lois sera publiée sous peu sur le site web de l'AFPAD.

Présentée par  
M<sup>e</sup> Laurence Legault-Denis.

## TÉMOIGNAGE SUR LES DISPARITIONS

Par son témoignage, madame Andrée Béchard a su toucher les participants. Elle a expliqué son vécu et les innombrables démarches faites sur le terrain, auprès des corps policiers, des instances gouvernementales, dans les autres provinces, etc.

À travers l'ensemble des actions qu'elle a posées, Mme Béchard est un exemple incontestable de « résilience hors du commun » et un gage d'espoir pour toutes les familles ayant perdu un proche dans le cadre d'une disparition criminelle. Bravo à Andrée Béchard et sa famille pour le courage et la ténacité dont ils font preuve depuis toutes ces années!

Présentée par Andrée Béchard,  
mère de Marilyn Bergeron, disparue en 2008.

## LES DÉJEUNERS-CAUSERIES DE L'AFPAD

Nicole Latour est venue nous entretenir de l'histoire et des bienfaits de cette activité. Les déjeuners-causeries existent depuis 2008 et ont lieu à tous les deux mois dans 13 régions du Québec, ce qui permet à plusieurs familles membres d'en bénéficier.

Comment ça se passe? Il n'y a rien de bien compliqué : les déjeuners-causeries de l'AFPAD c'est un petit groupe de membres qui se réunissent de manière informelle, pour une période de deux heures devant un petit-déjeuner. C'est comme un groupe d'amis qui se rencontrent et échangent s'ils le désirent, sur leur drame et d'autres sujets.

Cette activité apporte un grand bienfait aux participants et les aide à sortir de l'isolement. Le fait d'échanger et de partager ce qu'ils vivent allège le poids de la douleur ressentie suite à leur drame.

Présentée par Nicole Latour, ambassadrice de la région des Laurentides et sœur de Louis-Marie Poisson, assassiné en 1992.



## encan silencieux

Afin d'amasser des fonds pour l'AFPAD, un encan silencieux a été organisé par notre agente de levée de fonds, Mélanie Veilleux, pendant l'heure du lunch. Les participants ont été invités à venir miser sur les 45 objets « *de tout acabit* », étalés dans la salle d'exposition aménagée à cet effet. L'exercice fut très amusant et plusieurs participants s'y sont impliqués. Les résultats :

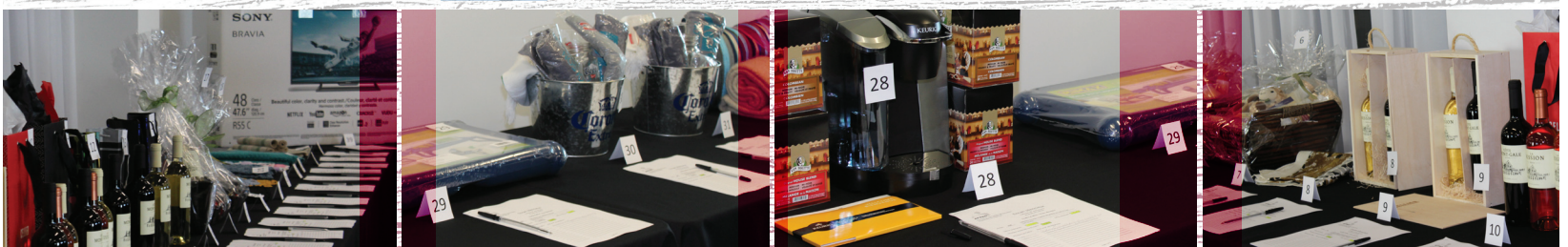
- ✿ L'ensemble de tous les articles furent vendus
- ✿ La somme de 1968\$ a été amassée



***Nous tenons à remercier*** tous les commanditaires de l'encan silencieux pour cette superbe **activité de financement** : 1001 Pots – Exposition de céramique • Canus • Cercle de fermières du Québec • GEV • Danièle Blanchette, artiste-vitrailliste • Dépanneur Nathalie • Diane Carlos • Les sœurs en vrac • Loblaws • Papeterie Léo • Van Houtte • Vignoble La Mission



Diane Carlos



Le succès du 10<sup>e</sup> anniversaire de L'AFPAD est en grande partie dû à la formidable équipe de l'AFPAD!

Un gros bravo à ces femmes passionnées!

*merci!*

Raymonde Hébert

Mélanie Veilleux

Nancy Roy

Mélanie Bisson

Andrée Champagne



La journée du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'AFPAD a été clôturée par le grand tirage « levée de fonds », dont la vente de billets avait été mise en branle l'été dernier. Parmi 621 billets dans la boîte de tirage,

voici les trois gagnants :

### 1<sup>er</sup> PRIX

ÉLISABETH NÉWASHISH (RÉGION DE LANAUDIÈRE)  
Croisière dans les Caraïbes via le Club Voyages Éden,  
valeur de 3000\$

### 2<sup>e</sup> PRIX

GERRY OUDERKIRK (RÉGION DE L'OUTAOUAIS)  
Forfait Escapade à l'Auberge Godefroy d'une valeur de 500\$

### 3<sup>e</sup> PRIX

MADIE OTTAWA (RÉGION DE LANAUDIÈRE)  
Certificat-cadeau de 200\$ chez Amerispa

Cette campagne de financement a permis d'amasser 15 525 \$ et n'aurait pu avoir lieu sans la contribution de nombreuses personnes qui ont vendu des billets de tirage : membres, bénévoles, ambassadeurs, conseil d'administration, employés et collaborateurs. Nous vous remercions tous sincèrement du fond du cœur.

# Le tirage d'un voyage

D'ailleurs, nous aimerions souligner le travail de quelques vendeurs hors-pair :

Rose-Anna Niquay (58 billets), Nancy Roy (49 billets), Nicole Latour (41 billets), Linda Sparrow-Meunier (40 billets), Marinella De Oliveira (34 billets), Nicole Dubé (33 billets), Réjean Talbot (30 billets)

De plus, nous remercions deux collaborateurs qui ont permis à l'équipe de l'AFPAD d'installer une tente sur le parcours des golfeurs et de vendre des billets de tirage lors de tournois de golf au cours de l'été : l'Association canadienne de la sécurité (CANASA) et le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur. Nous remercions chaleureusement Danielle Paquin de la CANASA et Chantal Leprohon du Club optimiste d'avoir accepté de nous accueillir lors de leurs événements, qui furent de véritables succès!

# LES HOMMAGES

## HOMMAGE AUX PÈRES FONDATEURS

Les 4 pères fondateurs, (de gauche à droite) Pierre-Hugues Boisvenu, Michel Surprenant, Christian Caretta et Marcel Bolduc furent d'abord honorés afin de ne jamais oublier leur courage, leur ténacité et la solidarité qui les a unis face aux drames qu'ils ont vécus.



À cette occasion, une œuvre d'art de l'artiste Claude Léveillé a été remise à chacun des fondateurs de l'AFPAD. Chaque œuvre est unique et représente 4 mains entrelacées, témoignant de « La Force de l'entraide », le *leitmotiv* de l'AFPAD depuis ses tout débuts.

## 10 HOMMAGES À DES PERSONNES D'EXCEPTION

La journée anniversaire a également représenté une occasion idéale pour rendre hommage à des personnes qui ont fait avancer la cause des victimes depuis les 10 dernières années. Suite au lancement d'un appel de candidatures, plus de vingt candidats très investis pour la cause nous furent proposés par nos membres, d'autres organismes et le grand public.

Le choix fut assez déchirant car l'ensemble des candidats méritaient d'être honorés. Nous tenons à féliciter et remercier du fond du cœur nos 10 récipiendaires que voici :



**MADAME MARIE-PAULE MCINNIS**

En 1996, elle vit le deuil de ses deux fils, Jérôme et Justin, assassinés par leur père, qui s'est ensuite suicidé. Suite à ce drame, Mme McInnis s'est beaucoup investie à la reconnaissance des

mères, victimes de violence conjugale.

Pour elle, l'homicide conjugal est souvent précédé de toute une série d'actes stratégiques et répétitifs qui aboutissent à une longue relation de violence et de contrôle, et ce, jusqu'à l'inévitable...

Faisant preuve d'un courage exceptionnel, Mme McInnis a étudié en psychologie, en réadaptation sociale et elle est l'auteure du livre *La Survivante* et de la rédaction du documentaire *Les Survivantes*.

À travers la mission qu'elle s'est donnée, Madame McInnis encourage non seulement les victimes de violence à porter plainte et à aller chercher de l'aide auprès des ressources, mais elle souhaite aussi sensibiliser différents publics à propos de la violence conjugale.



**LIEUTENANT BERNARD CARON**

La contribution de M. Caron et du Module d'assistance aux victimes de la Sûreté du Québec a toujours fait toute la différence, lorsqu'une famille de victime a besoin d'aide, en ce qui concerne l'avancement d'une enquête ou encore le besoin d'information. Au fil du temps, plusieurs rencontres furent instaurées avec les enquêteurs, les familles de victime et l'AFPAD dans le but de faire le point sur les différents dossiers d'homicide ou de disparition.

Le lieutenant Caron et ses collègues sont connus de plusieurs familles membres de l'AFPAD qui ont pu bénéficier à quelques reprises d'excellentes conférences qui leur ont permis de mieux comprendre leur travail d'enquêteur dans les cas de disparition d'homicide.

Aujourd'hui, grâce à M. Caron et au module d'assistance aux victimes du la SQ, les familles de l'AFPAD sont mieux informées.



**M<sup>e</sup> ANNE-ANDRÉE CHARETTE**

M<sup>e</sup> Charrette est une avocate de haut calibre qui s'implique avec cœur au sein de la justice depuis plus de 29 ans. Nommée procureure en chef adjointe de l'équipe des Assises du bureau des procureurs criminels et pénaux de Montréal en juin 2011, elle s'investit pleinement auprès des proches endeuillés. Humaine, empathique et chaleureuse, elle apporte réconfort aux familles

lors de leur passage dans l'appareil judiciaire.

À titre d'exemple, Me Charette s'est engagée pleinement dans un comité novateur en partenariat avec le CAVAC de Montréal et le Service de police de la Ville de Montréal concernant les personnes décédées par acte criminel afin que l'entourage du défunt soit informé et soutenu lors de leur présence à la cour. Son implication a fait en sorte que maintenant, l'information est diffusée aux proches des personnes décédées qui sont reconnues et traitées comme des victimes directes.



**MADAME ISABELLE GASTON**

Madame Isabelle Gaston est membre de l'AFPAD et la mère d'Olivier et d'Anne-Sophie, assassinés en février 2009. Malgré les circonstances pénibles du drame et les injustices subséquentes au terme du premier procès, elle a déployé des efforts courageux et audacieux à bien des égards.

Motivée par l'espoir d'une meilleure justice pour ses enfants et ceux des autres victimes de notre société, Isabelle a exercé positivement son influence après s'être plongée dans l'univers juridique et médico-légal.

C'est avec brio et audace qu'elle a su éveiller les consciences des acteurs de la justice et de nos deux gouvernements et nous pouvons affirmer que c'est, entre autres grâce à ses représentations, que la Loi 22 fut adoptée par le gouvernement du Québec afin de mieux aider financièrement les familles de victimes.



**MADAME ANDRÉE BÉCHARD**

Depuis la disparition mystérieuse de sa fille Marilyn Bergeron en 2008, Madame Béchard et sa famille ont remué ciel et terre pour la retrouver. Entre 2008 et 2015, le nombre de démarches réalisées est quasi incroyable, autant au niveau provincial que national : plus de 50 000 feuillets de l'avis de disparition de Marylin furent distribués au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Colombie Britannique.

À travers de multiples conférences, articles de journaux et participation à des émissions de télévision, Madame Béchard a su sensibiliser les gouvernements, les corps policiers et l'ensemble

## EN APRÈS-MIDI, PLUSIEURS HOMMAGES FURENT RENDUS À DES PERSONNES S'ÉTANT IMPLIQUÉES DEPUIS 10 ANS À L'AVANCEMENT DE LA CAUSE DES VICTIMES.

de la population en mettant en lumière le vécu des familles face à la disparition d'un de leur proche. En 2009, une pétition intitulée « Pour le droit de retrouver un être cher » fut déposée à l'assemblée nationale du Québec; plus de 5182 signatures furent recueillies en l'espace de deux semaines.

Après 4 ans de travail rigoureux, Madame Béchard a déposé récemment au gouvernement du Québec, un rapport de 350 pages intitulé « Rapport familial sur l'enquête de la disparition non résolue de Marilyn Bergeron 17 février 2008 » contenant toutes ses observations et ses questionnements et aussi les lacunes et recommandations en ce qui concerne l'ensemble des interventions des différents intervenants suite à la disparition de sa fille.



**MADAME JOSÉE MASSON**

Madame Josée Masson, travailleuse sociale, est la

fondatrice et la directrice générale de l'organisme Deuil-Jeunesse, dont la mission et les interventions sont spécifiquement centrées sur les jeunes qui vivent une perte, que ce soit par la mort d'un proche, la maladie, la séparation des parents ou l'abandon.

Afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, les intervenants de Deuil-Jeunesse font un travail extraordinaire. Ce prix hommage vient souligner la collaboration exceptionnelle de Mme Josée Masson, ainsi que des intervenants qui supportent notre cause et qui ont apporté de l'aide à plusieurs enfants de nos familles membres touchées par un deuil ou une disparition.



**MONSIEUR MICHEL LAROCHE**

Monsieur Michel Laroche, avocat de formation, a fait une brillante carrière au ministère de la Justice du

Québec pendant plus de 33 ans.

Ce dernier a beaucoup aidé à faire avancer la cause des victimes à travers son implication au sein de l'AFPAD. Il s'est joint au conseil d'administration depuis les tout débuts et en plus d'être administrateur, il a également occupé le siège de la présidence pendant un an.

À travers toutes ces années, il a assumé comme responsabilité le volet information aux membres

dans le domaine judiciaire. Il n'a jamais perdu de vue son principal objectif qui était d'aider et de conseiller les membres de l'AFPAD afin de rendre le processus judiciaire plus compréhensible.

Face à leurs différentes demandes d'aide, plusieurs familles membres de l'AFPAD ont pu bénéficier gratuitement de toute l'expérience et les compétences de M. Laroche.



**MADAME MARINELLA DE OLIVEIRA**

Madame Marinella De Oliveira est membre de l'AFPAD et la mère de Brenda-Elena Prekatsoumakis-De Oliveira, assassinée le 8 mars 2011.

Depuis quelques années, elle s'est beaucoup impliquée dans la communauté. Par ses qualités de leader et sa belle humanité, elle a également su épauler et soutenir les familles de l'AFPAD à travers leur souffrance et leur désarroi.

À travers son implication au sein d'autres organismes d'aide aux victimes, elle s'est beaucoup démarquée. D'ailleurs, Mme De Oliveira s'est beaucoup investie auprès de la communauté virtuelle à faire connaître l'AFPAD et à sensibiliser les utilisateurs à ce que vivent les familles touchées par l'homicide ou la disparition d'un proche.



**MONSIEUR FRANK TREMBLAY**

Monsieur Frank Tremblay est co-fondateur de l'organisme VASAM (Victimes d'agressions

sexuelles au masculin). Il a fait avancer la cause des victimes en aidant les hommes à dénoncer leurs agresseurs sexuels. Ayant lui-même été la victime d'agressions sexuelles subies à l'âge de 13 ans aux mains d'un frère rédemptoriste en autorité, il a décidé d'aller chercher ce qu'il appelle, « Réparation ».

Entre autres, M. Tremblay a déposé une demande d'autorisation en recours collectif au greffe de la cour de Montréal en avril 2010, une requête visant tous les étudiants du défunt Séminaire St-Alphonse ayant été agressés par les prêtres rédemptoristes de 1960 à 1987. Le recours collectif a été autorisé par la Cour Supérieure en novembre 2010. Le 10 juillet 2014, Frank Tremblay obtient gain de cause et pour la première fois dans l'histoire du Québec, une

congrégation religieuse est reconnue coupable de crimes sexuels sur des enfants et condamnée à les payer.

Aujourd'hui, des conférences sont animées auprès de thérapeutes pour démystifier le grand tabou de l'agression sexuelle chez les hommes.



**MADAME ARLÈNE GAUDREULT**

Elle est co-fondatrice et présidente de l'Association

québécoise Plaidoyer-Victimes, un organisme communautaire qui œuvre à la défense et à la promotion des droits des victimes d'actes criminels. Elle fut également présidente de l'association des criminologues du Québec et coordonnatrice du premier Centre d'aide aux victimes d'actes criminels.

Criminologue de formation, Madame Gaudreault est une pionnière et une militante de première heure dans le domaine de la victimologie où elle œuvre depuis le début des années 1970.

Tout au long de sa carrière et encore aujourd'hui, Mme Gaudreault veille sans relâche à la promotion des droits des victimes et à l'élaboration de politiques, de législations et de programmes plaçant toujours les victimes au centre de ses préoccupations.

Afin de sensibiliser différents publics à la cause des victimes, Mme Gaudreault a prononcé de multiples conférences sur la scène provinciale, nationale et internationale. De plus, elle a publié une trentaine de publications liées à son expérience et son expertise en victimologie. Mme Arlène Gaudreault représente pour tous un modèle d'engagement et une source d'inspiration extraordinaire.

# QUELQUES REMERCIEMENTS



Dans le cadre de notre levée de fonds par la vente de billets de tirage, l'Auberge Godefroy nous a offert gracieusement le deuxième prix du tirage, soit un forfait « Escapade » pour deux personnes à l'Auberge. Nous les remercions de leur générosité et de leur réceptivité pour notre campagne de financement.

« Située au pied du pont Lavolette, l'Auberge Godefroy vous charmera par son confort raffiné, son expérience culinaire inoubliable et son Espace Aqua-détente 4 saisons. Sur le site ou à proximité, une multitude d'activités vous sont proposées.



La CANASA est notre plus fidèle partenaire qui nous soutient depuis 8 ans. Elle organise deux tournois de golf annuels dans les régions de Montréal et de Québec. L'ensemble des profits recueillis suite au tirage de prix et à l'encan sont remis à l'AFPAD. Merci du fond du cœur à la CANASA et à l'ensemble des golfeurs, dont la sensibilité à notre cause et la générosité sont tout à fait remarquables!

« Fondée en 1977, l'Association canadienne de la sécurité (CANASA) est une association nationale à but non lucratif vouée à l'avancement de l'industrie de la sécurité et au soutien des professionnels de la sécurité au Canada. La CANASA protège et fait la promotion des intérêts de ses membres et de la sécurité de tous les Canadiens par la formation, la représentation et le leadership.



Si l'AFPAD est présente en 2015 pour célébrer son 10<sup>e</sup> anniversaire, c'est grâce au soutien financier du BAVAC qui croit en notre mission. Nous sommes reconnaissants de son appui dans nos divers projets année après année, ce qui permet à nos membres de se rencontrer à travers différentes activités et de sortir de leur isolement. Nous remercions sincèrement l'équipe du BAVAC de son soutien!

« Le Programme de subvention pour favoriser la recherche, l'information, la sensibilisation et la formation en matière d'aide aux victimes d'actes criminels, administré par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC), comprend : le soutien financier, les règles et les critères applicables à une demande, le soutien et le conseil offerts aux personnes et aux organismes qui présentent une demande d'aide financière.

# AFPAD